Janvier 2023 / Numéro 18

# La Gazette de Plélauff

## Sommaire


| | |
|---|---|
| Page 2 | Le mot du Maire en anglais |
| Page 3 | Voeux en photos |
| Page 4 | Travaux |
| Page 5 | Activités du CCAS |
| Page 6 | Communications |
| Page 7 | Activités associations |
| Page 8 | Octobre rose |
| Page 9 et 10 | Histoire Biens Nationaux |
| Page 11 | Photos souvenirs |
| Page 12 | Souvenirs de courses |
| Page 13 | Commémorations Recensement |
| Page 14 | Agenda Etat civil |
| Page 15 | Recettes |
| Page 16 | Page Jeux |



Directeur de publication :
***Bernard Rohou***
Conception, publication :
***Commission communication***
Distribution : Laurent, Eric
Impression : Phisale Graphic
Prochain numéro : Juillet 2023
Tirage : 450 exemplaires
Contact : mairie.plelauff@orange.fr
Internet : www.plelauff.fr
Facebook : Commune de Plélauff


***Retrouvez cette gazette sur le site***
***Plélauff Bienvenue***

## Le mot du maire

Chères Plélauffiennes, chers Plélauffiens,

L'année dernière à la même époque j'en appelais, tout comme je l'avais fait l'année précédente, à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid 19. Cette année, une crise chassant l'autre, j'en appelle à l'entendement et t à la sagesse de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Il en va de l'attention et du devoir de chacun, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Les coûts de l'énergie dans leur ensemble, que ce soit électricité ou carburant, occupent une part importante dans le budget communal qui est aussi rappelons-le le budget de la collectivité. L'attention particulière que nous y portons nous a amenés à modifier les horaires de l'éclairage public sans pour autant oublier qu'il contribue à la tranquillité publique et à la sécurité de chacun. Vous êtes d'ailleurs nombreux à nous solliciter dès qu'une lampe tombe en panne dans une rue ou un quartier de notre commune.

Nous savons que l'année 2023 nous apportera encore son lot d'incertitudes et de doutes. Mais nous savons aussi que nous saurons aller de l'avant, car nous avons collectivement appris de cette crise tout comme nous l'avons fait de situations plus tendues telles l'arrivée imprévue des réfugiés Ukrainiens ou encore de la canicule qui nous a amenés à porter un regard plus attentif envers nos aînés. « Entre belles solidarités, adaptation, nouveaux modes de fonctionnement et résilience, l'être humain sait puiser dans ses ressources pour se réinventer » disait tout récemment un sociologue.

Cette année 2022 aura permis de renouer avec les manifestations phares, annulées pour la plupart depuis maintenant trois ans. Sur le plan municipal, elle aura vu la fin de la rénovation du quartier du Bout du Pont, l'installation Route de Mané Per du City Parc et de l'espace Fitness, du parcours sportif près des étangs Le Guéné.

2023 devrait voir arriver la fibre optique sur l'ensemble de la commune. Ce déploiement sera facilité par l'adhésion de pratiquement tous les propriétaires concernés au programme d'élagage proposé par la commune, condition première pour pouvoir dérouler les câbles.
Ce sera aussi l'année où le projet de rénovation de la salle des fêtes sera présenté pour une réalisation en 2024.
Parallèlement à cela, nous ne manquerons pas d'être attentifs à toute situation nouvelle qui pourrait se présenter et comme nous nous sommes toujours efforcés de le faire répondrons au mieux à toute sollicitation.

En mon nom personnel, au nom des membres du Conseil Municipal, du CCAS et des agents communaux, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2023. Que cette nouvelle année vous permette de réaliser vos projets personnels et professionnels, qu'elle vous apporte beaucoup de bonheur et une bonne santé.

B. ROHOU

# Le mot du maire en anglais

Dear Plélauffians,

At the same time last year I appealed to everyone, just as I had done the previous year, to continue the fight against Covid 19. This year, with one crisis following the other, I put out an appeal to everyone, one and all, to reduce as much as possible the use of energy in our daily lives.

It is everyone's duty to be attentive and to ensure the correct use of lighting and heating. Energy costs as a whole, whether electricity or fuel, constitute an important part of the municipal budget, which is our budget, the budget of the whole community. After focusing our attention on this we have decided to modify the schedules for public lighting, taking into consideration that this affects everyone's peace-of-mind as well as public safety. This we know from pastexperience because as soon as a street-lamp stops working in a certain street or a certain district of Plélauff many people contact us immediately.

We know that 2023 will still bring us its fair share of uncertainties and doubts. But we also know that we will be able to move forward, because we have collectively learned from the recent crisis just as we have learned from other tense situations such as the unexpected arrival of Ukrainian refugees or the heat wave that has led us to pay close attention to the older occupants of the village. "Between beautiful solidarity, adaptation, new modes of operation and resilience, human beings know how to draw on their resources to reinvent themselves," according to what a sociologist recently wrote.

This year 2022 will have made it possible to reconnect with the flagship events, most of which had had to be cancelled over the last three years. Regarding the municipal works, we have seen the completion of the renovation of the Bout du Pont district, the installation Route de Mané Per of the City Parc and the Fitness area, and the sports course near the Le Guéné ponds.

In the year ahead, 2023 weexpect to see the arrival of the fibreoptic cablein the whole village. This deployment will be facilitated by most of the home-owners, who are concerned, agreeing to the tree- and hedge- pruning programme suggested by the municipality, this being a first requirement in order to facilitate the unwinding of the fibre cable.

This will also be the year when the renovation plans of the village hall, due for completion in 2024, will be presented. But at the same time, we will not fail to be alert to any new situations which may arise and, as we have always endeavoured to do, and we will respond to any such situation as best we can.

On behalf of myself and the members of the Municipal Council, the CCAS and the municipal agents, I would like and may it bring you much happiness and good health.

B. ROHOU

*Le Doré à Gwendol*

# Présentation des vœux le 7 janvier

Après deux années d'interruption liées à plusieurs épisodes de confinements de l'épidémie de COVID-19,la municipalité a organisé le samedi 7 janvier cette belle rencontre très conviviale de présentation des vœux devant des Plélauffiennes et Plélauffiens à la salle polyvalente.

C'est devant une salle comble que le maire de Plélauff Bernard Rohou, ses adjoints et l'ensemble des élus ont présenté leurs vœux à la population, samedi 7 janvier 2023.

Après les remerciements, le maire a évoqué la situation financière saine de la commune, qui débouche sur la stabilité des taux d'imposition et qui permettra d'engager des projets conséquents.
Il est peu probable que nous puissions échapper, dans un futur plus ou moins proche, à une nouvelle organisation territoriale. Cela avait déjà été évoqué en 2014 avec la création à l'échelle de l'ancien canton de Gouarec d'une commune nouvelle, projet qui n'avait pas reçu l'adhésion de l'ensemble des communes concernées.
Un projet plus conséquent qui ne manquera pas de susciter quelques inquiétudes fera l'objet d'une première étude dès ce début d'année à savoir la création d'une commune communauté de communes, c'est-à-dire une commune unique à l'échelle de la CCKB qui administrerait l'ensemble des compétences communautaires et communales.

Et si de prime abord on peut avoir face à cette annonce un mouvement de recul, il s'agit d'un projet qui mérite d'être considéré. Car avec la loi Notre votée en 2015, plusieurs compétences communales telles l'urbanisme l'assainissement sont ou seront obligatoirement transférées à la communauté de communes avant la fin de ce mandat. Cette étude ne va pas manquer de susciter bien des questionnements en particulier sur l'autonomie tant administrative que budgétaire des communes actuelles. Beaucoup de questions auxquelles nous n'avons pas encore les réponses mais sur lesquelles il nous faudra être attentifs et vigilants.

Un diaporama largement illustré et commenté, présenté par Mme Louise-Anne Le Gac et Mr Gilles Le Gall a rappelé à tous les actions qui ont été conduites en 2022 par tous les acteurs de la commune, les associations, le CCAS et les nombreux bénévoles.

Monsieur le maire, les adjoints et les membres du conseil municipal, ont ensuite convié les personnes présentes à un moment de convivialité et d'échange autour d'un buffet très apprécié.

# Travaux

Comme chaque année en été, la municipalité a entrepris de nombreux travaux routiers.
Plusieurs secteurs de la commune ont connu des travaux de voirie : de Croaz Ar Raden à Croas Nivit en enrobé à chaud par la sté EUROVIA pour un coût de 49528€, à Kernabat un enrobé à chaud dans le village et enrobé tiède vers la rivière pour un coût de 22585€.
Dans un second temps une reprise en Point à Temps Automatique (PATA) sur plusieurs portions de routes par la société COLAS pour un coût 18360€.
Par mesure de sécurité, un contrôle de l'état de deux ponts : celui du bas du bourg et celui de Pont Ar Len par l'APAVE /CEREMA Ces deux ouvrages sont en bon état, toutefois un débroussaillage devra être réalisé.

D'autres travaux ont été réalisés depuis juillet comme le traitement contre les parasites sur les charpentes des anciens ateliers municipaux qui servent au comité des fêtes pour un coût de 1731€.

Le projet d'installation d'un City-Park a enfin été finalisé. Le lieu d'implantation retenu se situe sur l'emplacement des anciens jeux de boules, laissant ainsi le terrain disponible pour les activités des associations.
La préparation de la zone et la réalisation du sol en enrobé pour le City-Park est l'œuvre de la société Colas.
Le montage a été effectué par l'entreprise spécialisée Agorespace.

C'est-à-dire la mise en place et scellements des équipements et de l'aire de fitness à proximité.
Pour compléter les équipements pour l'ensemble de la commune il a été décidé la mise en place et scellements d'un parcours sportif près des étangs Le Guéné.

Enfin une table de Ping-Pong vient compléter tous les équipements. Elle se trouve sous le préau du jardin public Bolloré dans le bourg

Pour permettre la bonne organisation du concours de boules sur la commune il a été procédé à la rénovation des jeux. De nombreux volontaires des différentes associations et les agents communaux ont œuvré pour assurer cette réfection.
Les réflexions concernant la salle des fêtes sont poursuivies. La modification des espaces et l'amélioration des performances énergétiques permettront à terme une meilleure distribution et engendreront des économies d'énergies.

# Activités du CCAS

### *La sortie Accrobranche*

Elle a été organisée le 30 août pour les enfants de la commune au Guerlédan Parc aventure.
Cette sortie a fait l'unanimité.
**60 enfants ont passé un bon après midi**

### *Activités de Noël*

En fin d'année une quinzaine d'enfants ont préparé activement les décorations de Noël pour embellir les sapins de Noël en dessinant, peignant des boules ou en fabriquant des couronnes de bienvenue et autres boîtes cadeaux. Ils étaient aidés par les membres du CCAS et quelques parents.

Le 14 décembre les enfants ont profité d'une séance au cinéma à Rostrenen. Ils ont vu Enzo le croco.
A leur retour, le Père Noël les attendait et un goûter a été offert à tous avant de se séparer

# Repas des aînés

Ce sont 57 repas préparés par le traiteur Le Manac'h de Carhaix qui ont été servis à la salle polyvalente pour les personnes de plus de 70 ans.
Les doyens de l'assistance étaient : Marie Morvan et Eugène Le Gall.
35 colis ont été préparés par la biscuiterie de Guerlédan et distribués aux aînés qui ne pouvaient se déplacer ou aux malades.

# Communications

En ce début d'année Monsieur le Maire et le conseil municipal vous rappellent.

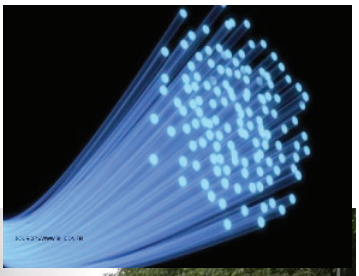

## *Fibre*

En raison de l'arrivée de la fibre et du haut débit sur le territoire de la commune, les élagages sont impératifs pour la mise en place des poteaux et des câbles lorsqu'ils sont en aérien.
La commune a déjà procédé à certains élagages et d'autres sont à réaliser.
Chaque riverain doit contenir l'évolution de la végétation pour pérenniser l'état des lignes

## *Sobriété énergétique*

Afin de réduire la facture d'électricité dédiée aux éclairages publics, le conseil municipala décidé de réduire la plage horaire de l'éclairage soit une interruption de 21 à 7h

## *Boites aux lettres- nouvelle numérotation*

La commune rappelle à tous les Plélauffiennes et Plélauffiens que chaque boîte aux lettres doit comporter obligatoirement un numéro pour faciliter la distribution du courrier et autres livraisons.
Ce numéro peut vous être confirmé en mairie si vous ne le connaissez pas.
Sachez que ce numéro de boîte à lettres est également utilisé pour l'arrivée de la fibre à votre domicile.

## *Sécurité routière*

Des aménagements de sécurisation et de réduction de la vitesse vont être mis en œuvre dans plusieurs rues du bourg et un stop au lieu-dit le Moustoir.
Des coussins Berlinois vont être installés sur les chaussées : rue des écoles, rue du presbytère et rue de Mané-Per afin de protéger les riverains notamment les enfants et sécuriser les accès à la salle polyvalente, au City-Park et à l'aire de fitness.
Une signalétique adaptée complétera ces aménagements

## *France Services*

Le camping-car France Services est présent sur le parking de l'église deux fois par mois le mercredi après-midi .Si vous rencontrez quelques difficultés pour effectuer une démarche administrative ou remplir un document, les agents vous renseigneront.
Le planning est disponible en mairie.

## *Ateliers numériques*

Anne Anne-Marie BONALDI anime ''les ateliers numériques'' et se déplace sur les communes de la CCKB. Elle donne des cours d'informatique pour débutant ou confirmé. Elle s'adapte à son public et au matériel des utilisateurs : l'usage de l'ordinateur, de la tablette, du smartphone…C'est aussi apprendre à utiliser différents logiciels : texte, tableur, diaporama, musique, photo. Vous pouvez aussi apprendre à maîtriser internet.
Autant de thèmes abordés dans les différents ateliers tout au long de l'année.
Prenez rendez-vous auprès d'Élodie en mairie pour vous inscrire à une prochaine session à Plélauff.

# Activités des associations

Les associations Plélauffiennes ont repris leurs activités.

Les diverses festivités mises en œuvre ont reçu un succès auprès des Plélauffiens

Le 24 juillet ***le comité des fêtes*** a organisé les gauloiseries après deux années d'absence. Un retour fort apprécié de tous. Sous une nouvelle formule c'est avec plaisir que de nombreuses personnes sont venues chiner au vide grenier avec 40 exposants, déguster des grillades ou se tester aux jeux de force bretons. Un succès à renouveler !
En octobre c'est le repas au profit de la leucémie espoir qui a eu lieu à la salle des fêtes.

***La société de chasse de Plélauff*** a organisé le 3 septembre son traditionnel concours de boules. Un vrai succès avec de très nombreuses équipes tant le matin en Pen eus Pen avec 36 joueurs que l'après-midi en doublettes avec 44 équipes.
Les joueurs ont pu apprécier les travaux réalisés au boulodrome. A côté du concours de boules un repas chasseur à emporter était proposé aux propriétaires des terres de chasse et à tous.

***L'association des danseurs Bro Pellan*** a organisé un Fest-Noz le 3 décembre. Une belle affluence et une belle convivialité autour des chants et de musiciens bretons.

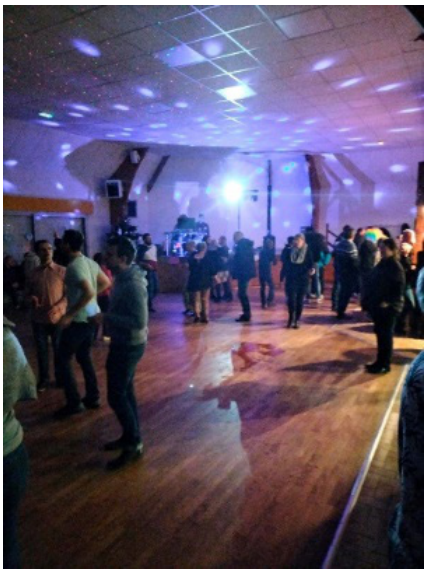

Enfin en décembre une soirée disco années 80 a eu lieu à la salle des fêtes animée par Patrick Mietton. Les danseurs avaient revêtu leurs plus beaux habits de strass et paillettes.

Le comité des fêtes, réuni le 10 décembre, a confirmé un bilan satisfaisant après de nombreux mois sans activité en raison de l'épidémie de COVID-19.
Pour cette année 2023 le comité des fêtes présentera un agenda ambitieux.

***La rando-gourmande*** a connu cette année encore un très grand succès. Le public couvre un territoire de plus en plus large et nombreux sont les participants qui ont pris rendez-vous pour l'an prochain.

# Octobre rose

58 000 nouveaux cas de cancer du sein sont détectés chaque année. C'est le cancer le plus fréquent en France et le première cause de décès par cancer chez la femme.
Le dépistage peut sauver des vies. Détecter tôt le cancer du sein est guéri dans 90% des cas. Le dépistage est simple, remboursé à 100% et doit être fait tous les 2 ans après 50 ans.
La première campagne de sensibilisation a eu lieu aux États-Unis en 1985. Très vite la société Estée Lauder crée l'association Ruban Rose. La couleur rose est une couleur féminine, douce, joyeuse et évoque la bonne santé ; tout ce que le cancer n'est pas.

En France cette association s'associe au magazine Marie Claire. Depuis 2020 l'association porte le nom de Ruban Rose. Un prix a été créé pour financer la recherche contre le cancer.
Chaque année, au mois d'octobre différentes actions sont organisées pour récolter des fonds.

A Plélauff en 2021 à l'initiative du club de couture une première action avait été organisée.

La volonté de renouveler ce moment s'est imposée d'elle-même.
Le club de couture avec Sharyn, Anna et Graham s'est rapproché du comité des fêtes et du CCAS pour donner de l'ampleur à cette manifestation. Le club de couture a cousu des coussins de confort, si important pour les femmes nouvellement opérées. Des bandeaux et chapeaux ont aussi été réalisés. Une loterie et une tombola ont été organisées avec le soutien des commerçants et artisans locaux qui ont offerts des lots.
Enfin Bernard Rohou, maire et vice-président de l'association Korriganed bro goareg, a proposé l'organisation d'une randonnée. 2 circuits de 8 et 12 km ont été nettoyés. Elle a attiré une centaine de marcheurs notamment des clubs de Gouarec et Rostrenen. Les membres du comité des fêtes ont aidé aux ravitaillements.

Cette journée a permis de récolter 1000 euros pour la lutte contre le cancer.Cette année cette somme a été versée au CARIO : Centre Armoricain Radiothérapie Imagerie Oncologie de Plérin. Le docteur Bruno Lamezec, radiothérapeute, est venu à Plélauff le 9 décembre pour recueillir les fonds récoltés. Il a pu ainsi rencontrer les différentes personnes qui ont contribué à la réussite de cette action.

# Les biens nationaux

Les propriétés de l'Église et des contre-révolutionnaires qui ont été saisies, nationalisées et vendues lors de la révolution forment les biens nationaux.

La vente des biens nationaux a été une des principales opérations financières de l'Histoire de France. Elle a commencé en 1790. Elle a donné lieu ensuite à des réclamations parfois violentes. Dès le 2 novembre 1789 l'assemblée constituante décrète que les biens du clergé sont à la disposition de la Nation. C'est Talleyrand qui émet cette proposition à l'assemblée.

A la veille de la Révolution l'Église possède un patrimoine foncier important allant de 1/10e à 1/5e du territoire selon les provinces.
L'État va d'abord mettre les biens en gage (on dit aussi assigner). Des bons du Trésor sont émis. En échange d'un prêt à l'État les particuliers reçoivent un bon. Ce bon est gagé sur les biens du clergé devenus biens nationaux. Le détenteur du bon peut l'échanger à tout moment contre un bien national de la valeur du bon.
Puis les biens vont être estimés et ils seront vendus aux enchères. C'est le cas des biens de Plélauff.
A l'époque Plélauff possède plusieurs chapelles mais aussi des terres confisquées à l'abbaye de Bon Repos.

Un arpenteur expert est nommé par arrêté du préfet (sous l'empire napoléonien). Pour Plélauff c'est Jean Le Duigou de Mellionnec qui va être chargé de décrire les bâtiments, en déterminer la superficie et surtout faire une estimation.

Page ci-contre extrait de procès-verbal de vente. Il s'agit ici de l'extrait du procès-verbal pour la vente de la chapelle Saint Yvi près du village de kerauter.

Document des Archives départementales des Côtes d'Armor

Il existait au village de Rosquériec une chapelle dédiée à Saint (e) Paul(e). Le 5 octobre 1807 M. Le Duigou accompagné de M. Le Guernic Guillaume du village de Rosquériec en fait l'estimation. Il décrit la chapelle comme entièrement ruinée avec un terrain attenant de 10 ares avec du bois bon pour le feu. L'estimation de la chapelle s'élève à 36 francs. Le dossier ne contient pas le nom de l'acquéreur.

La chapelle de Gwendol est décrite et estimée par M. Le Duigou aidé par un habitant de Gwendol Yves Le Louargant qui s'occupait également de la fabrique. Au sein d'une paroisse, le

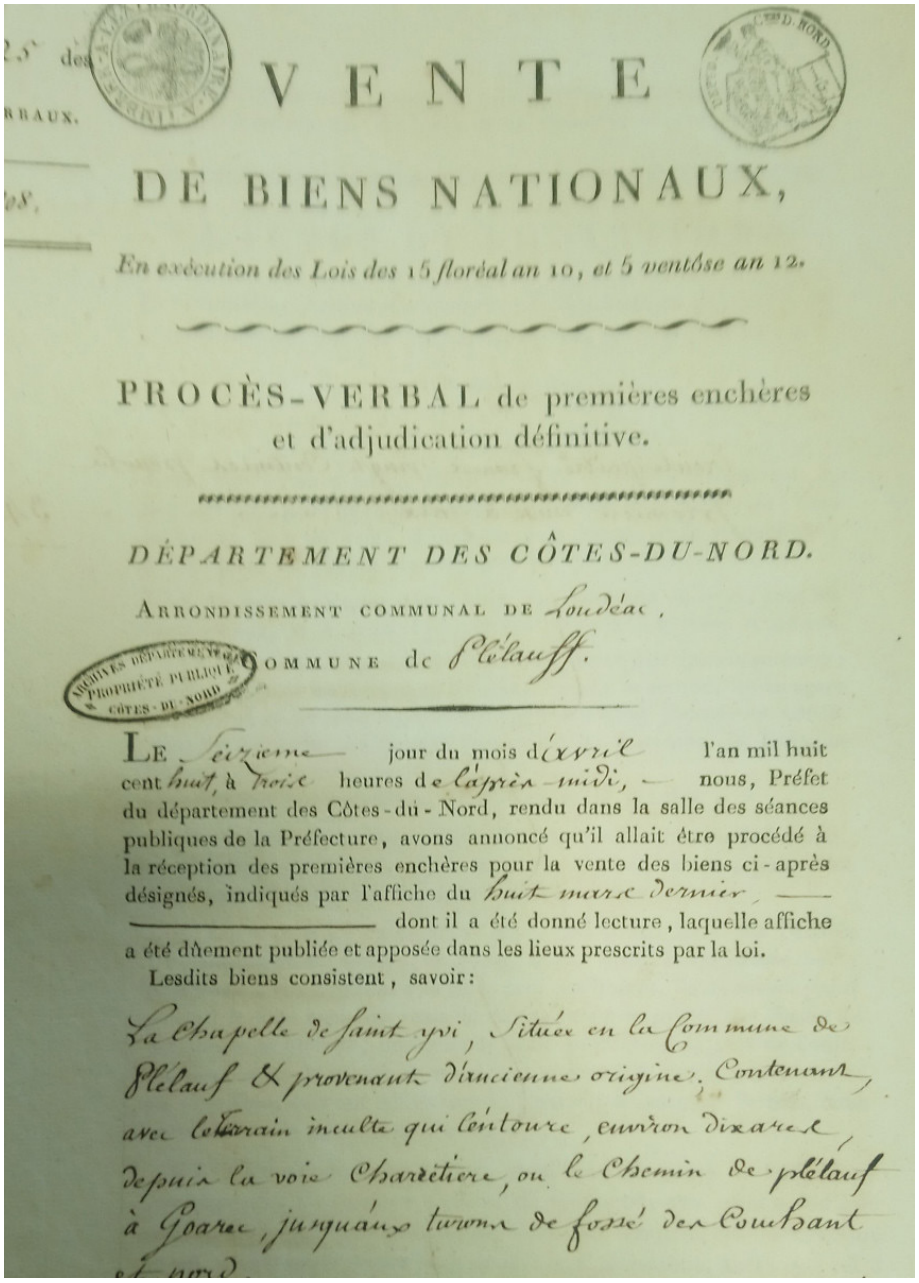

VENTE

DE BIENS NATIONAUX,

*En exécution des Lois des 15 floréal an 10, et 5 ventôse an 12.*

PROCÈS-VERBAL de premières enchères et d'adjudication définitive.

DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE Loudéac,

COMMUNE de Plélauff.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES PROPRIÉTÉ PUBLIQUE CÔTES-DU-NORD

LE Seizieme jour du mois d'avril l'an mil huit cent huit, à trois heures de l'après-midi, — nous, Préfet du département des Côtes-du-Nord, rendu dans la salle des séances publiques de la Préfecture, avons annoncé qu'il allait être procédé à la réception des premières enchères pour la vente des biens ci-après désignés, indiqués par l'affiche du huit mars dernier, — dont il a été donné lecture, laquelle affiche a été dûement publiée et apposée dans les lieux prescrits par la loi.

Lesdits biens consistent, savoir:

La Chapelle de saint yvi, Située en la Commune de Plélauf & provenant d'ancienne origine. Contenant, avec le terrain inculte qui l'entoure, environ dix ares, depuis la voie Charretiere, ou le Chemin de plélauf à Goarec, jusqu'aux turons de fossé des Coubant et nord.

# Les biens nationaux (suite)

conseil de fabrique est un ensemble de personnes (religieux et laïcs) ayant la responsabilité de la collecte et de l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction et entretien des édifices. Les revenus provenaient des quêtes, des dons, des loyers mais aussi de la location des places de bancs dans l'église.
La chapelle de Gwendol et ses 84 ares de terre sont estimés à 120 francs. L'enchère a lieu le 16 avril 1808 et est portée à 123 francs par M. Le Roux au nom de M. Guillaume Le Guinio, cultivateur de Plélauff, qui devient le propriétaire.

La chapelle Saint Ivy et le terrain attenant, situés près de Kerauter, sont vendus aux enchères 50 francs le 27avril 1808. Elle avait été arpentée et décrite le 6 octobre 1807 par M. Le Duigou. Celui-ci avait aussi estimé les 7 vieux chênes présents sur le terrain attenant à la chapelle. Le tout est acheté par M. Daniel notaire à Laniscat pour le compte de Claude François Guillaume, brigadier de gendarmerie de Gouarec.

En ce qui concerne la forêt de Saint Hervé et sa chapelle, l'arpentage et l'estimation a lieu en juin 1810. Il s'agit là de 138 hectares qui dépendaient auparavant de l'abbaye de Bon Repos. C'est un vaste ensemble qui comprend la ferme de Saint Hervé, les ruines de la chapelle, la ferme de Gournaux (située à Perret), une mare et cela passe près des villages du Léty (à Plélauff) du Bahel et de la cour Galo ( à Perret). Un plan des terres et de la forêt a été réalisé. On y retrouve l'indication des ruines de la chapelle Saint Hervé. Ceci explique le nom donné à l'écluse lors de la création du canal de Nantes à Brest.

La mise à prix de la forêt est de 15241 Francs. L'enchère est portée à 15275 francs par M. Bourdonnay Du Clesio, directeur des forges, pour Louis Henri Janzé. En 1810 Monsieur Janzé n'a pas de particule.

En 1819 M. Du Coudre Du Cosquer fait l'acquisition de terres au village de Keraudic. Il s'agit du convenant Landizen au nom de M. Janzé pour 20 francs. En1823 d'autres terres, au village de Keraudic toujours, sont acquises pour 29 francs par M. De Janzé.

En 1827 au village de Restangoff le directeur de forges M. Mario fait l'acquisition de terres.

Toutes ces terres dépendaient auparavant de l'abbaye de Bon Repos.

D'autres biens furent sûrement vendus. Les archives n'ont pas livré tous les secrets.

# Les carriers

Dans la précédente Gazette une photo des granitiers de Plélauff avait été publiée.
Nous avons réussi à en identifier grâce aux réponses reçues à la mairie. Nous vous remercions de votre collaboration.

1 Mr Jean PERROT
2 Mr Bonaventure LE BESCOT
3 Mr Ferdinand LE BOUTER
4 Mr Firmin JOUAN
5 Mr Baptiste MORZADEC
6 Mr .....
7 Mr .....
8 Mr Joseph TREMEL
9 Mr .....
10 Mr Julien LE MORZADEC
11 Mr .....
12 Mr .....
13 Mr .....
14 Mr .....
15 Mr Louis Le MORZADEC

Une nouvelle photographie vous est proposée. Il s'agit d'une photo de conscrits. Si vous reconnaissez ces jeunes hommes, pouvez-vous nous dire quelle classe d'âge il s'agit, n'hésitez pas à contacter la mairie.
Tel : 02 96 24 93 87
Mel : mairie.plelauff@orange.fr

# Souvenir de course cycliste à Plélauff

## *Circuit des granitiers*

Retour d'une course cycliste à Plélauff !
Sous l'impulsion de l'Entente cycliste de Rostrenen, le soutien de la municipalité et l'indispensable aide des associations une course cycliste aura lieu à Plélauff en semi-nocturne le vendredi 2 juin 2023.

C'est une excellente nouvelle car la dernière course datait de 1995. Plélauff est une terre de vélo, n'est-ce pas Clément Le Bigot !

Denis Le Moullec, propriétaire du Ty Coz, se souvient.

Il est né en 1947 et a commencé le vélo en cadet à 16 ans au club du Blavet à Rostrenen. Il a couru pendant 36 ans. Il a fait des courses régionales puis nationales et même internationales (Belgique et Espagne) en élite (1ere catégorie). Il a bien sûr participé aux courses à Plélauff au moins de 10 à 15 reprises. Il y a eu jusqu'à 2 courses par an à Plélauff. C'était le comité des fêtes qui organisait. En parallèle se tenait une fête foraine sur la place de l'église.

Denis a gagné deux fois la course en 1986 et 1988. Il était 2eme en 1987 derrière Michel Colombier. En 1988 il est 3eme au championnat de France.

60 à 70 coureurs venaient courir sur le circuit de Plélauff. Germain Guillanic, grand copain de course de Denis a aussi gagné à Plélauff.

Il y avait des primes fournies par les artisans et commerçants locaux. Une personne passait aussi sur le circuit pour récolter de l'argent. Dans les années 70, un coureur pouvait se faire une paie d'un mois en gagnant une course.
Les débuts étaient difficiles. Il y avait des ententes entre coureur. Laisser gagner les autres sans avoir de retour de leur part, c'était dur.

Le circuit remontait le bourg, passait par la rue des écoles, s'en allait vers Kerauter pour revenir en longeant le canal. Il a été fait aussi à l'envers avec une arrivée presque en face de la mairie.

Il a couru avec Clément Le Bigot et Patrick Nicolas entre autres.
La dernière course du circuit des granitiers devait avoir lieu en 1995. Il a fallu renoncer faute de coureurs. Le circuit était difficile pour les jeunes coureurs.

L'Entente cycliste de Rostrenen est à l'origine de la demande d'une nouvelle course sur Plélauff. L'ECR a été créée en 2012. Les co-présidents actuels sont Ange Herviou et Didier le Meur. Venez nombreux le 2 juin prochain encourager les valeureux coureurs.

# Commémoration

La dernière commémoration de l'année a eu lieu à l'occasion du 11 novembre marquant la fin de la Première Guerre Mondiale. C'est un moment fort pour rendre hommage aux soldats tombés au champ d'honneur et c'est aussi un devoir de mémoire.

Lors de cette cérémonie des messages ont été lus suivis d'un dépôt de gerbe. Il est à noter l'implication assidue des porte-drapeaux de la commune. Un grand merci à eux.

De nombreuses plélauffiennes et plélauffiens avaient répondu présents. Un vin d'honneur servi dans la salle du conseil a suivi cette cérémonie

# Recensement de la population

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes.
Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur.
Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information, et laissez-vous guider !
Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.
Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie.

**Du 19 janvier au 18 février aura lieu le recensement de la population**
**Deux agents recenseurs ont été nommés : Il s'agit de Mme Marion DUBOURG et Mme Alice CANNET. Elles effectueront leur passage chez vous entre ces dates. Merci de leur réserver le meilleur accueil.**

Sur internet : https://www.le-recensement-et-moi.fr/cest-simple/

# Semaine bleue

La semaine bleue a eu lieu début octobre sur l'ancien canton de Gouarec. Cela a permis de rassembler jeunes et moins jeunes autours d'activités intergénérationnelles.
A Plélauff il s'agissait d'un atelier autour du chant et de la danse bretonne.
Pierre Jézéquel a tout d'abord expliqué le terroir plélauffien.

L'association de danses Danserien Bro Pellan avec Claire Le Marre et les chanteurs Ronan Gueblez et Youenn Lange ont animé cet après-midi. Les écoles de Gouarec et les EPADH de Gouarec et Laniscat étaient présents. Un goûter a été offert à l'issue de la séance.

# Agenda des festivités

Les différentes associations de Plélauff nous ont communiqué les dates des activités.
Vous pouvez d'ores et déjà réservé vos dates

| | |
|---|---|
| - Chasse à l'œuf | le samedi de Pâques 8 avril |
| - Concours de boules | le samedi 20 mai |
| - Course cycliste semi-nocturne | le vendredi 2 juin |
| - Rando gourmande | le dimanche 9 juillet |
| - Gauloiseries et vide grenier | le dimanche 23 juillet |
| - Repas Leucémie Espoir | le samedi 21 octobre |
| - Soirée disco années 80 | le samedi 16 décembre |
| - Soirée Fest-Noz | date à confirmer |

# État-civil

## *Naissances – Mariages – Décès*

**Ils sont nés :**
Aëlys LOUSSOUARN, le 14 octobre

**Ils se sont mariés :**
Marion Le GALL & Andy JULIEN, le 29 décembre

**Ils nous ont quittés :**
Marcel FRABOULET, le 18 novembre
Guy MEVEL, le 22 novembre

# Recette de Sébastien

**Un peu de changement pour autant de gourmandise, sinon davantage.**

L'hiver s'est installé ; réchauffons-nous de gourmandises sans culpabiliser

**La Truffade**
Manger une truffade est obligatoire ! Vous accompagnerez ce plat auvergnat d'une salade pour retrouver la couleur verte des prairies ou pour vous donner bonne conscience ! De jambon de pays ou d'un bon steak de salers pour les plus gourmands.

**La truffade, un plat simple** de pomme de terre et fromage, et qui permet une variante de la traditionnelle tartiflette.
La truffade est un plat, préparé auparavant l'été par les bergers dans les burons (un buron est un bâtiment en pierre, couvert de lauzes ou d'ardoises, que l'on trouve sur les « montagnes », pâturages en altitude que les éleveurs de vallée possèdent et exploitent de façon saisonnière dans les monts du Cantal, l'Aubrac, le Cézallier et les monts Dore). Elle doit son nom au mot **Trufada**, qui signifie pomme de terre en patois. À base de **pomme de terre et de tomme fraîche de cantal**, c'est un plat savoureux et généreux.

**Ingrédients pour 6 personnes**
1,2 kg Pomme de terre belle de Fontenay
600 g Tomme fraîche de Cantal ou d'Aubrac
2 c. à soupe Saindoux (ou beurre)
Sel et poivre du moulin

**Préparation**

Les pommes de terre sont coupées en rondelles et rissolées dans une cocotte. Lorsqu'elles sont cuites et moelleuses, on ajoute dessus **les morceaux de fromage** qui vont fondre, pour être ensuite mélangés. Le fromage va devenir fondant et croustillant à la fois.

**Et comme un repas se termine toujours par un bon dessert, restons en Auvergne pour découvrir :**

**La pompe aux pommes**

Cette tarte rectangulaire, qui est en fait une tourte, était un dessert que l'on dégustait lors des fêtes paysannes. A base de pâte feuilletée ou brisée et de morceaux de pommes fondants, cuits longuement. La pompe aux pommes fait partie des desserts emblématiques de l'Auvergne et du Sancy.
**Ingrédients pour 6 personnes**
**Pour 2 abaisses de pâte brisée** *(c'est meilleur fait maison, moins de conservateurs chimiques qui empoisonnent le corps)* **:**
500 g de farine
250 g de beurre ramolli et en morceaux
12 cl d'eau
2 pincées de sel

**Pour la pompe aux pommes** :
3 belles pommes
300 g de sucre en poudre ou 3 cuillères à soupe de miel d'acacia
30 g de beurre
1 œuf

**Préparation**

Pour la pâte brisée : travailler rapidement les ingrédients en mélangeant la farine et le beurre (avec du beurre demi-sel, donc du vrai beurre, pas la peine d'ajouter les pincées de sel). Laisser reposer au frais quelques heures dans un récipient couvert.

- Éplucher, épépiner et émincer les pommes en fines lamelles.
- Préchauffer le four, thermostat 8.
- Beurrer un plat à tarte ou mettre du papier sulfurisé et étaler une première pâte.
- Garnir avec les pommes mélangées au sucre en poudre ou au miel. Ajouter le beurre en petits morceaux.
- Recouvrir avec la seconde pâte et fermer hermétiquement les 2 pâtes sur les bords.
- Faire un trou au centre et y placer une petite cheminée de papier sulfurisé. S'il vous reste de la pâte, profitez-en pour faire une petite décoration en forme de quadrillage ou selon votre imagination !
- Dorer au jaune d'œuf et cuire à four moyen (th 6-7) durant 45 minutes. Surveillez
- Déguster la tarte encore tiède .

## Mots Croisés

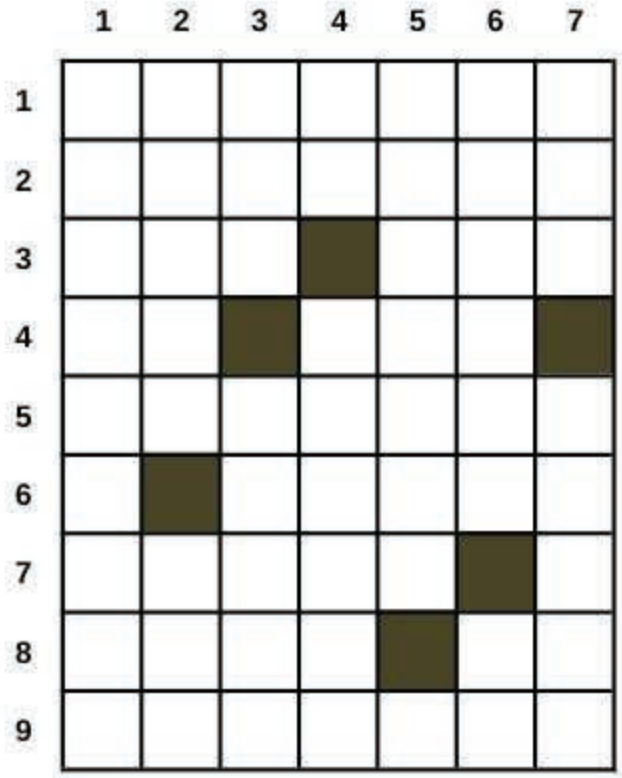

### Horizontalement

1 – Peu bavard
2 - Bâtiment
3 – Démonstratif – Instrument de Roland
4 – Pour appeler – Style de musique
5 – Portée avec violence
6 – Point cardinal
7 - Tétons
8 – Devenu aigre – Métal jaune
9 - Combustible

### Verticalement

1 – Aux pieds nus
2 – Avis - Trompés
3 – Situé chez le notaire – Espaces de temps
4 – Californium - Rassemblée
5 – Ris à demi
6 – Vides l'eau – Langue du sud
7 – Après bis - Distendu

## SUDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 3 | | | | | | 6 | |
| | | | 1 | | 7 | 5 | | |
| | | 2 | 4 | 6 | | | 7 | 9 |
| 4 | 5 | | | | 1 | | 8 | |
| | 7 | | | | 2 | | | |
| 8 | | | | | 4 | 9 | | 3 |
| 3 | | | | | | | 5 | |
| | 6 | | 9 | | | | | 8 |
| | | | | | | | | 7 |

### *Calendrier*

*Janvier nous prive de feuillage*
*Février fait glisser nos pas*
*Mars a des cheveux de nuage*
*Avril a des cheveux de lilas*

*Mai permet les robes champêtres*
*Juin ressuscite les rosiers*
*Juillet met l'échelle aux fenêtres*
*Août, l'échelle aux cerisiers*

*Septembre qui divague un peu*
*Pour danser sur du raisin bleu*
*S'amuse à retarder l'aurore*

*Octobre a peur*
*Novembre a froid*
*Décembre éteint les fleurs et moi*
*L'année entière je t'adore*

*Rosemonde Gérard*